
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue exceptionnellement à huis clos le mardi 21 septembre 2021 à compter de 15 h20 au 353 Montée du lac des Trente-et-Un-Milles à Bouchette, conformément au décret 689-2020, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Monsieur Alain Fortin	Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton
Monsieur Alphée Moreau	Maire de la municipalité de Aumond
Madame Francine Fortin	Mairesse de la Ville de Maniwaki
Monsieur Ronald Cross	Maire de la municipalité de Messines

Est aussi présente :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Chantal Rondeau, directrice générale ainsi que madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Ouverture de la séance par le préfet

Monsieur le conseiller Alain Fortin déclare la séance ouverte à 15 h 20.

2021-CA-037

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 21 septembre 2021

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée de monsieur le conseiller Alphée Moreau, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-CA-038

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 août 2021

Monsieur le conseiller Ronald Cross, appuyé de madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 24 août 2021, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2021-CA-039

Adoption de la politique de soutien aux entreprises

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Alphée Moreau, propose et il est résolu d'adopter la Politique de soutien aux entreprises révisée, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 septembre 2021.

ADOPTÉE

2021-CA-040

Entérinement – Signature d’entente – Dossier 20-505, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Ronald Cross, propose et il est résolu d’entériner la signature de l’entente intervenue avec le promoteur au dossier 20-505, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 septembre 2021.

ADOPTÉE

2021-CA-041

Entérinement – Signature d’entente – Dossier 20-525, sous conditions

Monsieur le conseiller Alphée Moreau, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d’entériner la signature de l’entente intervenue avec le promoteur au dossier 20-525, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 13 septembre 2021.

ADOPTÉE

2021-CA-042

Ajournement de la séance

Monsieur le conseiller Alain Fortin propose et il est résolu d’ajourner la présente séance au 4 octobre 2021, il est présentement 15 h 21.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche

Préfète

Véronique Denis

Directrice générale adjointe et greffière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.